

Dans le texte, l'appel de note est composé en chiffres arabes supérieurs sans parenthèses. L'appel de notes est à éviter dans les titres. Les appels de note sont à numéroter d'une façon consécutive. L'appel de note suit immédiatement le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte et précède toujours le signe de ponctuation, à l'exception des points d'interrogation et d'exclamation.

En fin de citation, il se place avant le guillemet fermant.

La disposition de la bibliographie se fera par ordre alphabétique d'auteurs, ou respectera un ordre chronologique lorsqu'un auteur a plusieurs références.

Répéter, avant la référence complète, l'appel tel qu'il est présenté en note de bas de page dans le texte.

Les noms des collections sont en romain et abrégés comme suit :

- BCH = Bulletin de Correspondance Hellénique
- BCH Suppl. = Bulletin de Correspondance Hellénique, Supplément
- BEFAR = Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome
- Et. chyp. = Études chypriotes
- Et. cret. = Études crétoises
- Et. epig. = Études épigraphiques
- Et. pelo. = Études péloponnésiennes
- Et. thas. = Études thasiennes
- RFH = Recherches Franco-Helléniques
- RAFAL = Recherches Archéologiques Franco-Albanaises
- FD = Fouilles de Delphes
- CID = Corpus des inscriptions de Delphes
- EAD = Exploration archéologique de Délos
- MMB = Mondes Méditerranéens et Balkaniques
- CHMC = Champs Helléniques Modernes et Contemporains

La présentation basique d'un ouvrage se fait de la manière suivante :

- l'auteur : prénom entier suivi du nom en bas-de-casse et d'une virgule ;
- le titre de l'ouvrage en italique suivi d'une virgule ;
- le lieu de l'édition (ville) suivi d'une virgule ;
- l'éditeur, suivi d'une virgule ;
- la collection en romain, puis, sans virgule, le numéro dans la collection (toujours en chiffres arabes), suivi d'une virgule ;

- la date de publication suivie d'un point.

Exemple :

BOUSQUET 1988

Jean Bousquet, *Études sur les comptes de Delphes*, Athènes, EFA, BEFAR 267, 1988.

	Appel dans le texte en note de bas de page	Présentation de la bibliographie finale
<b>Monographie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre le nom de l'auteur en petites capitales et la date : BOARDMAN 1963.</li> <li>LEBLANC 2009.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre le nom de l'auteur en bas-de-casse, le titre en italique, la ville, l'éditeur, éventuellement la collection puis la date. BOARDMAN 1963 John Boardman, <i>Island Gems: A Study of Greek Seals in the Geometric and Early Archaic Periods</i>, Londres, Society for the Promotion of Hellenic Studies, 1963.</li> <li>LEBLANC 2009 Christian Leblanc, <i>Reine du Nil au Nouvel Empire</i>, Paris, Bibliothèque des Introuvables, 2009.</li> </ul>
<b>Un même auteur avec plusieurs publications (même année ou années différentes)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si l'on fait appel à plusieurs références d'un même auteur en même temps, répéter le nom et les séparer par un point-virgule : HABICHT 1995, p. 72 ; HABICHT 2006, p. 40-41.</li> <li>Pour les publications d'un même auteur et d'une même année, classer les références bibliographiques par ordre alphabétique de titre sans oublier la numérotation en a, b, c, etc. TREHEUX 1985a. TREHEUX 1985b.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cas où pour un même auteur, il y a plusieurs entrées, les classer par ordre chronologique : HABICHT 1995 Christian Habicht, <i>Athen: Die Geschichte der Stadt in hellenistischer Zeit</i>, Munich, Beck, 1995.</li> <li>HABICHT 2006 Christian Habicht, <i>Athènes hellénistique : histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine</i>, Paris, Les Belles Lettres, 2006.</li> <li>TREHEUX 1985a Jacques Tréheux, « Les hiéropes déliens de 171 av. J.-C. », <i>BCH</i> 109, 1985, p. 485-497.</li> <li>TREHEUX 1985b Jacques Tréheux, « L'argent de Ténos et de la Minoè, Épaminondas et Prôtis à Délos », <i>Museum Helveticum</i> 42, 1985, p. 20-27.</li> </ul>

<p>Ouvrage collectif (à deux auteurs ou plus)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsqu'il y a deux ou trois auteurs, séparer les deux noms par une virgule : HACKENS, LEVY 1965. BOMMELAER, LAROCHE 2015.</li> <li>Plus de trois auteurs : mentionner le nom du premier suivi de <i>et al.</i></li> <li>Dans le cadre d'un collectif avec un ou plusieurs éditeurs, la mention (éd.) est obligatoire : PRETRE <i>et al.</i> (éd.) 2002.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lorsqu'il y a deux auteurs, séparer leur nom par une virgule : Tony Hackens et Edmond Lévy, « Trésor hellénistique trouvé à Délos en 1964 », <i>BCH</i> 89, 1965, p. 503-566.  BOMMELAER, LAROCHE 2015 Jean-François Bommelaer, Didier Laroche, <i>Guide de Delphes : le site</i>, Athènes, EFA, 2015.</li> <li>Lorsqu'il y a plus de trois auteurs, utiliser <i>et al.</i> puis (éd.), sans mettre l'abréviation au pluriel, dans le cadre d'un collectif avec un ou des éditeurs :  Clarisse Prêtre <i>et al.</i> (éd.), <i>Nouveau choix d'inscriptions de Délos : lois, comptes et inventaires</i>, Athènes, EFA, Et. epig. 4, 2002.</li> </ul>
<p>Contribution dans un ouvrage collectif</p>	<p>HASENOHR 2012.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ouvrage a un nom d'auteur : mettre le titre de la contribution entre guillemets suivi d'une virgule, suivi « in » en romain, du ou des prénoms et noms d'auteur/éditeur, et du titre de l'ouvrage en italique : HASENOHR 2012 Claire Hasenohr, « Athènes et le commerce athénien : lieux d'échange et magistrats des marchés à Délos pendant la seconde domination athénienne (167-88 a.C.) », in Korai Konuk (éd.), <i>Stéphanéphoros : de l'économie antique à l'Asie Mineure. Hommages à Raymond Descat</i>, Bordeaux, Ausonius, 2012, p. 95-110. Si l'ouvrage principal est déjà cité : HASENOHR 2012 Claire Hasenohr, « Athènes et le commerce athénien : lieux d'échange et magistrats des marchés à Délos pendant la seconde domination athénienne (167-88 a.C.) », in KONUK 2012, p. 95-110.</li> </ul>
<p>Fascicule, tome, volume</p>	<p>KROLL 1993.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>On mentionne un fascicule, un tome ou un volume juste après le titre de l'œuvre à laquelle il appartient. KROLL 1993 John Kroll, <i>The Athenian Agora, XXVI : The Greek Coins</i>, Princeton, The American School of Classical Studies at Athens, 1993.</li> </ul>
<p>Article tiré d'un périodique</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre l'article entre guillemets et le périodique en italique sans oublier la tomaison en romain, éventuellement le numéro de fascicule en romain, et les pages :</li> </ul>

	BRUNET 1990.	BRUNET 1990 Michèle Brunet, « Contribution à l'histoire rurale de Délos aux époques classique et hellénistique », <i>BCH</i> 114, 1990, p. 669-682.
Document d'archives	CHAMONARD 1922-1924, p. 3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cas d'un document d'archives, indiquer le prénom suivi du nom, le titre du document, la date originale entre parenthèses, la nature du document (carnet de fouille, rapport, etc. suivi de la mention : manuscrit, photographie, plan, etc.), le lieu de conservation et son n° d'inventaire (si possible) et/ou une pagination :</li> </ul> CHAMONARD 1922-1924 Joseph Chamonard, « Journal de fouille » (1922-1924), carnet de fouille, manuscrit, conservé aux Archives de l'EFA, N62.587.
Rapport de fouille ou d'activité	CHEVRANT 2014, p. 180-184.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toujours mentionner la nature du rapport (rapport de fouille, rapport final d'opération, rapport d'activité, etc.), si le rapport n'est pas publié par un éditeur, préciser l'institut pour lequel il a été rédigé :</li> </ul> CHEVRANT 2014 Philippe Chevrant, « La bibliothèque », in <i>Rapport d'activité 2012-2013</i> , Le Caire, Ifao, 2014, p. 180-184.
Publication en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si c'est possible, préciser la pagination et/ou les numéros de paragraphe (comme c'est le cas sur <i>OpenEdition</i>) :</li> </ul> PICARD 2017, § 4-12.  <ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser la pagination s'il s'agit d'un PDF :</li> </ul> PICARD 2017, p. 645-658.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser la plateforme de publication, la date de consultation de l'article ou de l'ouvrage ainsi que l'URL permanent :</li> </ul> Olivier Picard, « Monnaies et timbres amphoriques à Thasos : quelques points de convergence », <i>BCH</i> 141.2, 2017, en ligne, <a href="http://journals.openedition.org/bch/572">http://journals.openedition.org/bch/572</a> , consulté le 1 <sup>er</sup> janvier 2020.  Si le nom du site n'est pas explicite dans l'URL, précisez : en ligne sur XXXXXX